

Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle Saint-Savin	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} 2ND 3^{EME} TRIMESTRE
Commune : Saint-Savin	Date : mardi 22 juin 2021

Circonscription Blaye.

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Bedot

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : M Guillerot (excusé)

Equipe enseignante :	Mme Portanier, Mme Thevenot, Mme Pradens, Mme Valentin, Mme Arnaud, Mme Vitti Mme Coulon : excusée
Le maire ou son représentant :	M.Renard, Mme Rubio
DDEN :	
Délégués de parents d'élèves :	Mme Ferry, Mme Mallet, M.Cattini, Mme Lejeune, Mme Caute
Invités (personnel municipal,...) :	Mme Clair, Mme Lacour, Mme Cauvet Duhamel, Mme Hériaud, Mme Florence, Mme Sans Mme Magot : excusée.

Excusées :

Début du conseil d'école : 17h00

Secrétaire de séance : Mme Portanier

Ordre du jour

- 1- Prévision des effectifs pour la rentrée 2021/2022 ;
- 2- Accueil et protocole (covid 19);
- 3- Projet d'école : projet de réseau 2020/2024 ;
- 4- Projets et actions pédagogiques annulés , reportés...
- 5- Bilan financier de la coopérative scolaire ;
- 6- Sécurité (bilan des exercices effectués au second trimestre) ;
- 7- Aménagements, petits travaux et abords de l'école;

I – Prévisions des effectifs pour la rentrée 2021-2022

► Les inscriptions :

- Inscriptions : à ce jour 16 enfants nés en 2018 (PS), 2 enfants nés en 2017 (MS) et 1 enfant né en 2016 (GS) sont inscrits à la mairie, il peut encore y avoir des inscriptions et ce jusqu'à la rentrée.

Rentrée 2021 : effectif et inscriptions

Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2021 :

- **TPS maximum 17**
- PS : l'effectif des 8 TPS + 24 inscrits sur la liste des administrés + 2 en prévision des futurs logements soit **34 PS** (soit 13 de moins que cette année)
- MS : **50 + 2 inscrits** (20 de + que cette année) +
- GS : **31 + 2 inscrits** (12 de - que cette année)

Soit un total d'environ **136 enfants (2 de plus qu'à l'heure actuelle)**

Nous n'avons que 16 PS d'inscrits aujourd'hui sur la base élèves(sur les 24 de la liste).

Il semblerait que certains logements soient livrés fin d'été, Mme Bedot demande à monsieur le maire si on dispose d'éléments sur les futurs locataires qui pourraient nous apporter des indications concernant l'effectif.

M. Renard précise qu'une livraison pourrait avoir lieu le 23 septembre mais qu'un retard de 3 semaines est prévu selon promoteur. Il y aurait au moins 13 logements prévus pour fin septembre. A terme sur la totalité des logements, il y aurait 20 T2, donc sans enfant.

► Répartition envisagée :

Il y aurait 3 PS/MS et 3 dispositifs GS dédoublés dont une MS/GS (avec des effectifs de 15 maximum).

Ces 3 classes dédoublées nécessitent des postes à profil : ce sont Mmes Arnaud, Vitti et Bedot qui ont obtenu ces postes.

► Les livrets d'accueil (dispositif d'accueil de moins de 3 ans et classes ordinaires de la PS à la GS) pour accueillir les nouveaux élèves et les nouveaux parents ont été réactualisés et déposés sur le site de la mairie de Saint-Savin.

Lors des admissions, Mme Bedot le fournit en version papier aux familles.

Mme Pradens, le donne également aux familles lors du premier rendez-vous.

Ces livrets présentent les lieux, le personnel, et est un guide pour mieux préparer une première rentrée scolaire ou pour découvrir sa nouvelle école et son fonctionnement que ce soit au sein du dispositif ou dans une classe ordinaire.

Les autres années, l'équipe organise des portes ouvertes et des temps dans les classes mais cette année, en raison du protocole, il n'a pas été possible de fonctionner ainsi.

Mouvement des enseignants : Mme Valentin Charlene quitte l'école pour se rapprocher de son lieu de résidence, Mme Gahouti Jamila viendra prendre son poste (elle sera à mi-temps).

► Dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans

Le dispositif accueillant les enfants de moins de 3 ans est reconduit pour l'année scolaire 2021-2022. Les parents souhaitant inscrire leurs enfants ont déposé un dossier en mairie et renseigné un questionnaire. Le projet d'accueil et son fonctionnement a été présenté aux familles qui avaient déposé un dossier en mairie par téléphone afin de sensibiliser les parents d'élèves aux enjeux de cette première scolarisation. Mme Pradens a présenté à chacune de ces familles les particularités et bienfaits du dispositif.

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants.

- Favoriser les conditions de développement des enfants de moins de trois ans et réussir la première scolarisation;
- Associer les familles à la scolarisation de leurs enfants ;
- Partager un projet commun avec les partenaires pour favoriser la réussite des élèves ;
- Respecter le rythme de vie et les capacités des enfants de moins de trois ans ;
- Mettre en place des conditions pédagogiques favorisant :
 - un accès à l'autonomie
 - une entrée dans le langage pour communiquer avec autrui
 - un début de socialisation.

Chaque enfant intégrant le dispositif aura un projet personnalisé qui s'appuiera sur ses besoins. Ce projet définira les objectifs de la scolarisation en termes d'apprentissages et d'accompagnement à la scolarisation (fréquence de sa présence, horaires de fréquentation...).

L'équipe propose les conditions d'accueil dans le respect des besoins de l'enfant, ajuste le projet en concertation avec les parents, et ce en fonction de l'évolution de l'enfant. Les parents s'engagent à respecter le projet négocié

avec l'équipe éducative. Les familles sont d'ores et déjà reçues par Mme Pradens afin d'échanger autour du projet des enfants et d'organiser la scolarisation sur les 3 premières semaines de l'année scolaire.

La commission initialement programmée le 28 juin n'a pas eu lieu car seuls 13 dossiers étaient enregistrés en mairie. Une campagne d'information par courrier a été faite afin que les parents aient l'information concernant ce dispositif d'accueil. Des mailings ont été envoyés aux familles dans la ZAP de Saint-Yzan par le biais des directeurs d'école.

M. Renard met l'accent sur un critère qui doit être mis en avant : l'éloignement de la culture scolaire. Il souhaite avoir un retour pour évaluer si les familles en difficultés sont contactées et représentées.

Mme Pradens précise que même pour les familles non éloignées de la culture scolaire, il y a des besoins et que l'accueil est bénéfique pour les enfants de ses familles là également car d'autres difficultés peuvent être constatées. Cette année, Mme Bedot indique qu'il y a eu un gros travail avec le médecin PMI et que depuis l'ouverture du dispositif, de plus en plus de familles rentrent dans les critères.

II – Protocole et aménagement

L'accueil des élèves à l'école est réalisé selon le dernier « Protocole sanitaire : guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID-19 Février 2021 ».

Nous avons eu un protocole en septembre, un nouveau protocole à installer au retour des vacances de Toussaint.

Le protocole de février est le 3^{ème} de l'année scolaire 2020 2021 : ce protocole est toujours en vigueur.

Un changement a été opéré au retour des vacances de Pâques car les élèves de GS revenaient souvent en retard du restaurant scolaire.

Mme Bedot a donc renvoyé un protocole avec rectification sur les horaires de la pause méridienne.

Les élèves de GS viennent en classe de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 16h.

Une nouvelle modification a été apportée par l'institution le 17 juin : « la levée de l'obligation du port du masque dans les espaces extérieurs à compter du 17 juin 2021 dans le contexte de l'amélioration significative de la situation sanitaire conformément aux recommandations des autorités sanitaires ».

Ainsi le port du masque n'est plus obligatoire pour les enseignants et les agents à l'extérieur (cours de récréation et sorties de classe), il le reste en intérieur.

Mme Bedot s'adresse à M. Renard concernant le port du masque en extérieur car de plus en plus de parents viennent sans masque depuis les dernières annonces alors qu'un arrêté préfectoral concernant les abords stipulent le contraire, Mme Bedot souhaite savoir si l'arrêté reste d'actualité. M le maire précise que l'arrêté préfectoral est toujours en vigueur et que le masque est obligatoire Jusqu'à 50 m autour de l'école.

III- Projets d'école annexe au projet de réseau :

Après plusieurs temps de travail et de concertation en équipe de Réseau, d'école : voici le projet d'école annexe au projet de réseau 2020/2024.

Axe 1 : renforcer les acquisitions du lire et comprendre (fluence, compréhension de l'implicité)

Axe 2 : construire les compétences psycho-sociales des élèves...

Axe 3 : sécuriser le parcours des élèves en développant des partenariats

Axe 4 : renforcer les stratégies des élèves pour les aider à mieux résoudre des problèmes.

Des fiches action ont été élaborées par l'équipe enseignante pour décliner les axes

Fiche action 1 de l'axe 1 : « Encodage et conscience phonologique » pour :

- Amener les élèves à réfléchir sur les unités sonores de la langue en se détachant du sens des mots pour les trier, comparer, catégoriser.
- Amener les élèves à comprendre le principe alphabétique comprendre que l'écrit encode l'oral et qu'il est stable et définitif, comprendre que la quantité d'oral entendue correspond à la quantité d'écrit vue, comprendre qu'un mot est une suite organisée de lettres, comprendre que les sons de la langue sont codés par des lettres, savoir qu'une lettre a trois composantes : son nom, sa valeur sonore de base et son tracé, connaître quelques rapports phonie-graphie parmi les plus fréquents (cf classification de Jérôme Riou 2017)

Fiche action 2 de l'axe 2 : « Albums dans la continuité » : appréhender, travailler un album chaque année différemment pour :

- Lever et combler les implicites
- Se positionner en tant que lecteur
- Faire évoluer sa lecture et son point de vue sur l'œuvre

- S'impliquer en tant que jeune lecteur avec son bagage culturel , ses références et la culture de classe.
- Prolonger une approche littéraire en mettant en œuvre la pédagogie appliquée dans le dispositif TPS : le plaisir de rencontrer une œuvre littéraire avec des approches différentes
- Affiner sa compréhension de l'œuvre au fil des années

Fiche action 3 de l'axe 4 : « Composition et décomposition additive dans une démarche d'apprentissage spiralaire » pour

- réfléchir, s'exercer, jouer, garder en mémoire et mémoriser à partir d'une situation de référence
- composer et décomposer des petites quantités
- construire le nombre
- accepter les essais erreurs
- aller de la manipulation à la conceptualisation

Fiche action 4 de l'axe 3 : « Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents pour la réussite scolaire » pour :

- construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de co-éducation.
- Favoriser le dialogue avec les familles
- Faire évoluer les représentations réciproques et instaurer un climat de confiance pour mieux travailler avec les élèves
- Travailler sur les codes et les enjeux de l'école
- Rendre lisibles et explicites les attendus de l'école maternelle.

4- Projets et actions pédagogiques pour l'année en cours

► Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions:

- **Bibliothèque municipale :** en raison du contexte sanitaire actuel, les classes ne se rendent plus à la Bibliothèque mais ont emprunté des livres.
M. Renard informe le conseil qu'une nouvelle bibliothécaire est en poste depuis le 1^{er} juin et qu'elle va se rapprocher de l'équipe enseignante très rapidement.
- **Bookinou** est mis en place au coin écoute dans la classe de Mme Vitti : les albums étudiés sont enregistrés vocalement , les élèves peuvent les réécouter grâce au bookinou.
- **Décloisonnement :** les décroisonnements ont dû cesser car le dernier protocole interdit les brassages de classes en intérieur.

► Agir s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques:

Projet « fête du printemps ».

Les élèves de toutes les classes ont préparé en arts visuels un costume pour la fête du printemps qui a eu lieu le vendredi 9 avril.

Cette fête a remplacé notre carnaval habituel qui n'a pas pu se dérouler comme les autres années.

Malheureusement, Calfourchon n'a pu honorer sa prestation, l'équipe pédagogique s'est organisée afin de pouvoir proposer un temps de jeux dans la cour dans le respect du protocole en vigueur.

Les PS/MS ont occupé la cour avant les GS et les jeux ont été désinfectés entre les 2 temps de jeux.

Les TPS ont réalisé un costume en lien avec le thème de l'école « Raconte-moi une histoire » inspirés de l'album de Dedieu « Dans sa maison un grand cerf » qui a été travaillé en classe : reprise du noir et blanc ainsi que des motifs de l'illustration.

-Bataille de confettis dans la partie « dortoir » de la classe :enfants et adultes ont particulièrement apprécié ce moment :à refaire !

Chaque classe a pu profiter d'un goûter offert par la coopérative scolaire.

► Explorer le monde:

→les classes de PS/MS de Mme Portanier et Mme Vitti poursuivent leur travail sur l'étude des continents : l'Australie

- Mme Portanier a travaillé l'art aborigène , lectures documentaires animaux d'Australie , écoute de musique avec notamment découverte du didgeridoo

- Mme Vitti a travaillé les paysages, l'art aborigène, les animaux et la cuisine traditionnelle (banana bread, recette typique australienne)

→ **autour du vivant :**

→ les élèves des 3 classes de GS ont travaillé les compétences suivantes :

Reconnaître les principales étapes du développement d'un animal ou d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur une image.

Connaître les besoins essentiels de quelques animaux et végétaux.

Il s'agissait :

- de découvrir, à travers un élevage de chenille le cycle que constituent : la croissance, la reproduction, le vieillissement et la mort.
- D'apprendre à respecter la vie, être sensibilisé au problème de l'environnement.

En lien avec l'album d'Eric CARLE "La chenille qui fait des trous", chaque classe a reçu 10 chenilles dans 2 pots avec nourriture incluse, observation avec une loupe, dessin d'observation.

Les élèves ont observé : les chenilles se déplacer, se nourrir, tisser des fils de soie, grossir, se transformer.

Lorsque les chenilles ont formé leurs cocons, transfert dans un filet, les papillons sont sortis du cocon

Les élèves ont pu ensuite reconstituer le cycle de reproduction du papillon, reconnaître des oeufs, des chenilles, des papillons, des cocons et créer des cartes mentales (éliminer les intrus : bille, balle de golf, serpent, coton, ver de terre..)

→ la classe 1 PS/MS de Mme Portanier : la mise en place d'une petite cabane à insectes décorée ; observation des insectes (respect du monde animal et végétal)

► Agir s'exprimer comprendre à travers les activités physiques

Projet vélos en GS : : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés.

Les élèves de GS participent à un cycle d'apprentissage vélo depuis le 6 mai. Ce cycle se déroulera jusqu'à fin juin à raison de 2 jours par semaine : le jeudi et vendredi.

Les élèves ont été évalués sur le démarrage, l'équilibre, les virages, le freinage et ont été dirigés dans des groupes de niveau en fonction. Ces groupes sont évolutifs, lorsqu'un élève est en réussite, il rejoint le groupe supérieur.

Pour chaque groupe, une progression d'activité a été pensée par les enseignantes.

Un permis vélo sera distribué aux élèves en fin de cycle.

→ **projet GS / CP: rencontres pour préparer les GS le 1^{er} juillet**

- Les enseignants de CP se rendront dans les classes des élèves de GS (un enseignant par classe) et leur proposeront des activités d'écriture, une activité sportive et ludique.
- Les enseignantes de GS récupéreront les élèves de CP en extérieur dans la cour et mettront en place des pôles de jeux, des parcours etc.

Cette modalité a été choisie car les brassages ne sont toujours pas autorisés, seuls les enseignants peuvent changer de classe.

Projet classe découverte:

Afin de compenser l'annulation du projet classe découverte et parce que les élèves avaient engagé un vrai travail autour du projet Oléron.

Une sortie pédagogique a eu lieu hier le 21 juin :

Les élèves de GS se sont rendus sur l'île d'Aix après avoir pris le bus et le bateau à La Tremblade. Ils ont pu passer à proximité des Fort Louvois et Fort Boyard. Ils ont également aperçu le fort Liédot sur l'île d'Aix.

Les élèves ont pique-niqué à proximité de la plage aux coquillages avant de participer à l'activité landart sur cette plage.

Le transport en bateau a été pris en charge par la coopérative scolaire de l'école soit 721 €, le transport en bus (ASTG) par la mairie soit 619 €.

5 – Bilan financier de la coopérative scolaire

Solde au 1er conseil d'école du 5 novembre 2020 = 3594.56€

Solde au 10 mars 2021 : 5780.07€

Solde au 22 juin 2021 = 2806.46€ // Solde réel au 25 juin 2020 : 3610.79€

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<p>Achats de petits matériels (élevage chenilles + costumes fête du printemps + goûter fête du printemps + albums + graines) : $58.26 + 27.40 + 4.39 + 41.87 + 22.70 + 40.93 + 57.60 + 5.25 = 258.40 \text{ €}$</p> <p>Achat matériel durable grâce don Loupiots EASYTIS = ardoises enregistreuses + robot BeeBot + briques + ardoises récré marguerites = 1358.02€</p> <p>Enceinte Bluetooth + étui voyage + casque audio + répartiteur audio : $79.90 + 59.97 + 9.99 + 7.49 = 157.35 \text{ €}$</p> <p>Achat enveloppes tombola INITIATIVES: $512.80 + 312.80 \text{ €} = 825.60 \text{ €}$</p> <p>Bateau Ile D'Aix : 721 €</p> <p>Remboursement familles = 2002.50 €</p> <p>frais bancaires : 10.10€</p>	<p>Participation familles classe découverte = $1782.50 + 210 + 10 = 2002.50 \text{ €}$</p> <p>Bénéfices Délégués parents d'élèves = $130 + 140 + 27.86 = 297.86 \text{ €}$</p> <p>Don classe GS2 : 110€</p> <p>En attente recettes tombola des classes</p>
Total dépenses : 5332.97 €	Total recettes : 2410.36 €

Pour rappel : acompte classe découverte report pour mai 2021 : 2658€

Année 2020-2021		
	Dépenses	Recettes
Septembre à novembre :	622.09€	738€
novembre à mars	5246.54 €	7432.05€
mars à Juin	5383.97 €	2410.36 €
TOTAL	11201.60 €	10580.41 €

Nous tenons à remercier l'association des loupiots qui a fait don de 1200 € à la coopérative scolaire depuis le début d'année scolaire. Avec cette somme l'école a pu se doter de robot BeeBot pour travailler le repérage dans l'espace et la programmation, ainsi que 2 de ses tapis et la mallette du mathématicien, d'ardoises enregistreuses, de briques « pour faire semblant » (jeu de cours) non réceptionné à ce jour, de tableaux marguerite d'extérieur ardoise pour un montant de 1358,02 €.

Activités

- **Tombola** : comme chaque année, une tombola a été organisée fin mai début juin. C'était une tombola « enveloppes », les parents ont trouvé la formule sympathique : l'élève voit l'image du lot qu'il a gagné. Mme Lejeune indique que toutes les enveloppes étaient gagnantes, c'est bien pour les enfants. Mme Ferry ajoute que certains lots n'étaient pas adaptés.

- **la kermesse** n'aura pas lieu telle que nous la connaissons en raison du contexte sanitaire, l'équipe éducative propose une journée festive « la fête de l'été » avec spectacle « Guignol et le gendarme » le matin dans la cours de récréation aux 2 groupes protocolaires : PS/MS et GS.

L'après-midi des jeux de type kermesse et un goûter seront proposés aux élèves.

Pour les TPS, un temps de partage parents/enfants sera organisé autour de jeux d'eau et de sable dans le jardin de l'école pour un moment convivial et pour se dire au revoir

6- Sécurité scolaire et périscolaire

Un exercice d'évacuation « exercice incendie » a eu lieu le lundi 29 mars sur le temps de sieste afin d'observer et de voir s'il y avait des ajustements à opérer. Le temps d'évacuation avant appel a été de 2mn20 et le temps d'évacuation après appel était de 6mn33.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du système d'alarme <p>Fonctionnement correct</p> |
|--|

- Déplacement des élèves et des adultes

Déplacements dans le calme et sans heurts pour les plus grands. Les ATSEM, l'AVS et les enseignantes ont dû porter certains petits plongés dans un sommeil profond dans leur couverture car il était difficile de les réveiller.

Les ATSEM de GS sont venues en aide aux collègues de PS/MS.

- Pertinence des schémas d'évaluation

Correct

- Autres observations

La porte de la salle de sieste de Mme Coulon donnant sur l'extérieur est restée ouverte.

Les portes et les fenêtres de la salle de motricité servant de restaurant scolaire étaient également ouvertes : les agents chargés du ménage sont sortis sans fermer au préalable.

Un rappel sur les ouvrants a été fait en conseil de maîtres et un mail à l'adjointe au maire a été rédigé à destination des agents.

Mme Bedot a envoyé un document avec les mesures essentielles afin que Mme Rubio s'en saisisse pour les agents. Mme Rubio a proposé un document notamment pour que les remplaçants communaux connaissent les gestes et réflexes à avoir.

7 – Aménagements école , petits travaux et abords de l'école

Revoir le ouvertures des portes d'entrée et les poignets/serrures

Réparer le robinet et le tuyau d'arrosage dans le jardin.

Des chaises blanches et bleues ne sont plus très bien fixées, reprendre les fixations (classe 1)

La fenêtre réparée de la classe 5 ne fonctionne toujours pas.

Poignées des vélos à remettre.

Mme Bedot s'est entretenue ce jour avec M.Pascaud, un document des travaux d'été lui sera envoyé.

Ces dernières semaines les abords de l'école ont été retrouvés à plusieurs reprises les lundis dans un piteux état :

- Paquets de chips, canettes devant l'entrée
- Traces de ballon sur les vitres
- Bris de verre de bouteille de bière dans la cour de récréation.

M. le maire souligne que les parents n'ont pas à laisser leurs enfants vandaliser les espaces publics. Il constate un manque de respect croissant. Il précise que les familles ont été reçues à la mairie. Une journée de service citoyen a été mise en place pour que les acteurs de ces vandalismes « réparent » leurs bêtises.

M.Renard présente au conseil le projet d'aménagement des écoles :

Il indique qu'il s'agissait d'un concours sur esquisse, le jury était composé de 2 élus, de 2 architectes et d'un directeur d'école.

Dans un premier temps, il y a eu le choix de 3 groupements d'architectes sur dossier. Les 3 groupements sélectionnés ont présenté un projet sur esquisse par rapport à un cahier des charges établis. Le jury a voté et sélectionné un projet en fonction de plusieurs critères (budget, fonctionnalité etc).

Le projet se déclinera sur plusieurs phases : restauration scolaire, classe, parking.

Le choix du jury sera présenté lors du conseil municipal du 24 juin 2021.

Fin du conseil d'école : 18H15

Fait à Saint-Savin le juin 2021

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole Mme Bedot

Le Secrétaire de séance : Mme Portanier

